



Brantôme en Périgord, le 10 septembre 2025

Le Maire de Brantôme en Périgord

à

Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux

CONVOCAION DU CONSEIL MUNICIPAL

Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux,

J'ai l'honneur de vous prier d'assister à la réunion du conseil municipal qui se réunira en session ordinaire le :

Mardi 16 septembre 2025 à 20 h 00
salle du conseil municipal à Brantôme en Périgord

Conformément à l'article L. 2121-12 du code général des collectivités territoriales (CGCT), vous trouverez, jointes à la présente convocation, les notes explicatives de synthèses relatives à l'ordre du jour.

Au titre de l'article L. 2121-13 du CGCT, vous pouvez également consulter en Mairie tous les dossiers afférents à l'ordre du jour.

Je vous prie d'agréer, Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, l'expression de mes salutations distinguées.



Ordre du jour joint.../...

Réunion du conseil municipal du 16 septembre 2025

Ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal de la réunion du conseil municipal du 08 juillet 2025 ;
2. Information sur les décisions prises en vertu des délégations visées à l'article L 2122-22 du CGCT ;

Evènementiel :

3. Candidature de la commune de Brantôme en Périgord à l'organisation de la félibrée 2027 ;

Exonérations :

4. Salles d'expositions du réfectoire des moines et du dortoir des moines: application d'une réduction de loyer en raison d'un dysfonctionnement de l'éclairage ;
5. Exonération d'une redevance d'occupation du domaine public en raison d'une obligation de mise en sécurité ;

Affaires scolaires :

6. Participation aux frais de fonctionnement des écoles : classe ULIS ;
7. Participation de la commune de Saint Pancrace aux frais de fonctionnement de l'école de Brantôme : Renouvellement de la convention ;
8. Attribution d'une subvention dans le cadre d'un voyage scolaire pour les élèves de l'école de Sencenac-Puy-de-Fourches ;
9. Prise en charge des élèves en situation de handicap durant le temps de restauration scolaire : création de deux emplois permanent à temps non complet et autorisation de recrutement par voie contractuelle pour l'année scolaire 2025/2026

Affaires immobilières :

10. Acquisition de la parcelle J 1305 sise rue Pierre de Bourdeilles commune historique de Brantôme et substitution de la commune à l'acquéreur initial ;
11. Projet de cession du lot 3 du lotissement Lapouge : changement d'acquéreur ;
12. Aliénation de deux portions de chemins ruraux sises au lieu-dit Incombas commune historique de Brantôme ;
13. Dénonciation de conventions « aide personnelle au logement ;

Mise à disposition gratuite de locaux communaux :

14. Mise à disposition d'une salle de cours et ses annexes sis dans l'ancien Centre de Loisirs place du champ de foire au conservatoire départemental à rayonnement ;

15. Renouvellement de la convention de mise à disposition d'une partie du bâtiment de l'ancien centre de loisirs place du champ de foire à la CCDB pour les activités du point info jeunes et du CLSH ;
16. Renouvellement des conventions de mise à disposition des anciens ateliers municipaux et de l'ancienne caserne au profit de la communauté de communes Dronne et Belle ;
17. Prêt de la salle anciennement occupée par la maison France services aux associations ;
18. Prêt temporaire d'un local à l'association histoire 2 voir ;

Espaces publics :

19. Proposition de déclassement d'une portion de la RD939E2 au profit de la commune ;
20. Demande d'étude auprès du SDE 24 portant sur l'amélioration de l'éclairage public du parking de la salle du Dolmen ;
21. Travaux de faucardage du bras de rivière de la Dronne : convention avec le SRB.

Informations complémentaires